



TITRE PROFESSIONNEL « AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL »

Titre de niveau 3 délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

Formation certifiante

Durée du parcours de formation

- Nombre d'heures en centre : 448
- Nombre d'heures en entreprise : 889



L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace.

Afin de maintenir les locaux et sanitaires commun ainsi que les locaux administratifs en état de propreté et d'hygiène, l'agent de service médico-social nettoie les surfaces avec les techniques appropriées, dans le respect de la fiche de poste et des modes opératoires. Il utilise les matériels et produits adaptés aux prestations et veille à la sécurité des usagers.

L'agent de service médico-social participe au service du linge personnel des résidents et du linge de l'établissement. Il contribue au service des repas des résidents en chambre ou dans la salle à manger.

Selon les consignes du responsable soignant l'agent de service médico-social aide le résident dans ses déplacements et lors de ses repas.

L'agent de service médico-social est conscient que la chambre du résident est son « chez-soi », il respecte la vie privée et intime du résident lors de ses interventions. Au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, il participe à la préservation de l'autonomie du résident, au maintien des acquis et au ralentissement de la perte de capacités. Il tient compte du projet d'accompagnement personnalisé, des besoins et des souhaits du résident. Il communique de manière adaptée avec les familles et les visiteurs et

contribue à l'image de l'établissement.

L'emploi exige une station debout prolongée avec un rythme de travail soutenu. Le port d'une tenue professionnelle adaptée et dédiée à l'activité est requis.

Le travail peut s'exercer en horaires décalés ou coupés, tous les jours de la semaine, y compris le weekend, les jours fériés et parfois la nuit.

Public concerné

- Demandeur d'emploi / Salariés

Prérequis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir un projet professionnel validé dans le secteur du service à la personne
- Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité professionnelle

Modalités d'accès

- Entretien individuel
- Positionnement pédagogique

Effectifs

Minimal : 8 stagiaires—Maximal : 20 stagiaires



L'établissement est entièrement accessible pour les personnes à mobilité réduite.
Concernant l'accès à la formation des personnes en situation de handicap, nous contacter pour les aménagements spécifiques selon la nature du handicap.

RNCP
35028



Lieu de l'action

MFR La Saillerie—2 rue Pilastre 49100 ANGERS
Tramway : Ligne A—Arrêt « Berges de Maine »
Bus : Ligne 10—Arrêt « Place Ney »



Coordonnées

☎ 02 41 21 14 31
✉ mfr.la-saillerie@mfr.asso.fr
www.lasaillerie.org
Responsable de l'action : DOUILLARD Maud
Responsable administrative : BERTHELOT Fiona



14,00 € / heure / stagiaire
Coût affiché à titre informatif. Chaque parcours de formation est ajusté au profil et expérience du candidat et à la réglementation en vigueur.
Nous contacter pour un devis personnalisé.

Objectifs de l'action

- Réaliser le nettoyage et bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des personnes
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner les résidents dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé



Contenu de la formation

CCP1 – Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

CCP2 – Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

CCP3 – Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

Compétences transversales de l'emploi

Communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluri professionnelle
Respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement
Mettre en œuvre des modes opératoires et des protocoles en vigueur dans l'établissement

Émargements par demi-journée par les stagiaires et les formateurs

Attestation de fin de formation



Modalités d'évaluation

Tout au long du parcours de formation, le stagiaire sera évalué par les formateurs. Ces évaluations sont formalisées dans un livret d'évaluation en cours de formation.

Chaque CCP fait l'objet d'évaluations par le biais de mises en situation et d'entretiens.

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée
- par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de productions
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation
- D'un entretien avec le jury



Nos +

- Accompagnement individualisé
- Enseignements dispensés par des professionnels qualifiés
- Salle techniques habilitées par la DREETS
- Fort partenariat avec les employeurs du secteur
- Excellente connaissance du secteur d'activité
- Evaluation quotidienne de l'action (tour de table...), en milieu de formation (bilan individuel et collectif), en fin de formation, ainsi qu'à 6 et 12 mois après la sortie.

Modalités pédagogiques

Notre pédagogie se base sur les principes de la pédagogie active.

Ainsi, nos formateurs alternent entre :

- Différentes techniques pédagogiques (jeux de rôle, mises en situation, étude de cas, échanges de pratiques, supports vidéos, sorties...)

- Des organisations de travail différentes (en groupe, sous-groupe, en individuel...)

- Multimodalités pédagogiques
- Formation mixte (présentiel + distanciel)



Le titre professionnel ASMS pour quels métiers ?

Le titre professionnel ASMS, un tremplin pour...

